

BREVET PROFESSIONNEL (BP)



➔ **Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture**

“Travailler en forêt : un secteur d’activité en plein développement qui manque de main d’oeuvre”

PUBLIC

- Adulte ayant une appétence pour les métiers extérieurs et en lien avec le milieu forestier. Demandeur d’emploi.

En formation professionnelle continue

NOS SPECIFICITES

- Séances de travaux pratiques au sein de notre domaine boisé et de forêts des départements (73, 01, 74, 38)
- Formation technique assurée par des intervenants professionnels de la récolte forestière
- Chantiers - écoles en partenariat avec l’ONF, le CNPF, les entrepreneurs et propriétaires forestiers

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et compétences indispensables à la maîtrise des travaux forestiers et travaux sylvicoles, en qualité de chef d’équipe ou d’entrepreneur.
- Le BP responsable de chantiers forestiers délivre la capacité professionnelle pour monter son entreprise de travaux forestiers. (diplôme niveau 4)

FORMATION

DURÉE

- Parcours complet : 9 mois (de septembre à juillet)
- Formation générale, technologique et professionnelle d’une durée minimale de 839 heures en centre de formation et 329 heures en entreprise. Cette durée peut être adaptée en fonction du parcours du candidat.
- Possibilité de suivre des parcours modulaires : technique et pratique, organisation et gestion de chantiers / création et gestion d’entreprises, ... Possibilité d’établir un parcours individuel de formation.

CONDITIONS D’ADMISSION

- Avoir au minimum 18 ans
- Aptitudes physiques
- Contacter le responsable de formation pour obtenir un rendez-vous
- Valider les tests de positionnement et l’entretien de motivation



* ouverture sous conditions

BREVET PROFESSIONNEL (BP) Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture



CONTACTS

CFPPA REINACH FORMATIONS

Informations adminis. et financières :

Géraldine MARTINS

Tel : 04 79 25 42 02

geraldine.martins@educagri.fr

DOMAINE REINACH

73290 LA MOTTE-SERVOLEX

Tel : 04.79.25.42.02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr



FORMATION (suite)

UNITÉS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

- Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers
 - Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
 - Se positionner en tant que professionnel des travaux forestiers
- Assurer le pilotage d'un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture (
 - Estimer la faisabilité technico-économique d'un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture
 - Assurer l'organisation et le suivi du déroulement des travaux sur un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture
- Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel (travaux d'abattage et de Façonnage)
- Réaliser des travaux de sylviculture
- Assurer l'entretien courant et les réparations mineures des matériels forestiers
 - Réaliser l'entretien quotidien et périodique des engins forestiers et de leurs équipements
 - Effectuer des dépannages et réparations mineures sur le petit matériel et les équipements des engins forestiers

UNITÉS CAPITALISABLES D'ADAPTATION RÉGIONALE (UCARE)

- Assurer le fonctionnement administratif et financier de l'entreprise de travaux forestiers

UNITÉS GÉNÉRALES ET COMPLÉMENTAIRES

- Système d'Information Géographique (SIG)
- Techniques de Recherche d'Emploi
- Initiation aux spécialités et à la conduite d'engins
- Gestion de conflit en forêt
- Aptitude et préparation physique et mentale
- Habilitations réglementaires

VALIDATION

- Diplôme de **niveau 4** du Ministère de l'Agriculture
- Les 6 unités capitalisables (UC) doivent être acquises pour la délivrance du diplôme. Toutes les évaluations sont réalisées en situation professionnelle.

Poursuite de formation:
Formation visant une insertion professionnelle. Certificat de Spécialisation, BTSa Gestion forestière

PRATIQUE

- Rémunération selon le statut du candidat
- Possibilité de prise en charge des frais de formation
- Nos tarifs vont de 12,50 € à 25€ par heure. Se rapprocher de notre centre de formation afin d'étudier les différentes possibilités de financement et de rémunération et obtenir un devis
- Possibilité de restauration sur place.



Taux de réussite à la certification: 100 %
Taux d'abandon: 10 %
Note de satisfaction des stagiaires: 5.5/10
(session 2024-2025)
Taux d'insertion professionnelle: 91 %
(session 2023-2024)

Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Nous contacter pour toute information sur l'accompagnement et l'accessibilité du centre.